

BILAN DES CONCOURS 2006

SOMMAIRE

1	Introduction
2	1. Les résultats des Concours 2006
5	2. Les épreuves du Concours Général
5	A. Les épreuves de pré-admissibilité
6	B. Les épreuves d'admissibilité
13	C. L'épreuve orale d'admission
14	3. Les épreuves du Concours International
14	A. Les épreuves d'admissibilité
17	B. L'épreuve orale d'admission
18	4. Les épreuves du Concours Distribution-Exploitation
18	A. Les épreuves d'admissibilité
18	B. L'épreuve orale d'admission
19	5. Les épreuves du Concours Scripte
19	A. Les épreuves de pré-admissibilité
20	B. Les épreuves d'admissibilité
21	C. L'épreuve orale d'admission
	ANNEXES :
22	A. Historique des thèmes du dossier personnel d'enquête
23	B. Historique des titres de film pour l'épreuve d'analyse de films
24	C. Historique des présidents des jurys des concours
25	D. Données statistiques

INTRODUCTION

Quatre concours ont été organisés par La fémis en 2006 :

- deux concours pour le cursus principal (Concours Général et Concours International),
- un concours pour la filière Distribution-Exploitation.
- un concours pour la filière Scripte.

A l'issue des épreuves, les jurys ont proclamé 52 candidats admis à l'École dont 34 par le Concours Général, 4 par le Concours International, 4 par le concours Scripte et 8 par le Concours Distribution-Exploitation. La répartition des inscrits et des admis, par concours et selon les spécialités, est la suivante :

Spécialités	Concours Général					Concours International		
	Inscrits	Candidats	Candidats pré-admissibles	Admissibles	Admis	Inscrits	Admissibles	Admis
Réalisation	438	371	47	17	4	18	5	2
Scénario	173	148	40	14	6	1	1	-
Production	49	38	16	10	6	-	-	-
Image	104	90	26	11	6	4	1	-
Son	57	47	15	10	6	-	-	-
Montage	150	125	33	11	5	2	2	1
Décor	22	19	11	5	2	-	-	-
Total	993	838	188	78	35	25	9	3

Concours Scripte	66	57	40	17	4			
Concours Exp/dist						53	17	8
Exploitation						22	10	5
Distribution						31	7	3

1. LES RESULTATS DES CONCOURS 2006

A. LES CONCOURS DU CURSUS PRINCIPAL

• Composition du jury des Concours Général et Concours International

Le jury était présidé par Pierre CHEVALIER, producteur. Le vice-président était le directeur de la photographie Jean-Jacques BOUHON (co-directeur du département image à La fémis, directeur de la photographie). Il était composé de Nicolas BOUKHRIEF (réalisateur), Andrée DAVANTURE (monteuse), Thierry DELOR (mixeur son), Gilles MARCHAND (scénariste), Olivier RADOT (Décorateur).

a. Le Concours Général

En 2006, le nombre d'inscrits s'est élevé à 993. On observe une légère diminution du nombre d'inscrits par rapport aux années précédentes : 1105 en 2005, 1138 en 2004, 1211 inscrits en 2003 et 1110 en 2002. Seuls 838 candidats inscrits se sont présentés à la première épreuve d'analyse de film (chaque année plusieurs candidats inscrits renoncent à se présenter, notamment parce qu'ils ne réalisent pas le dossier personnel d'enquête à remettre le jour de cette épreuve).

• Le choix des départements

Sur les 993 inscrits, 438 (soit 44 %) ont choisi le département réalisation. Viennent ensuite les départements scénario (173 candidats), montage (150), image (104), son (57), production (49) et décor (22). On observe également une stabilité dans la répartition des candidats entre les départements.

• Les épreuves

La première partie est composée de deux épreuves.

La première épreuve – dossier personnel d'enquête – avait cette année pour thèmes au choix : *le blanc, le chantier, le second*.

La deuxième épreuve – analyse de film – portait sur un extrait du film *Tigre et dragon* de Ang Lee, Chine/États-Unis, 2000.

188 candidats ont été retenus à l'issue de cette première partie : 47 en réalisation, 40 en scénario, 33 en montage, 26 en image, 16 en production, 15 en son et 11 en décor.

A la suite de la deuxième partie (épreuves départementales), **78** candidats ont été admis à présenter l'épreuve d'admission.

A l'issue de la troisième partie (épreuve orale), **35** candidats ont été admis au titre de la **21^{ème}** promotion.

b. Le Concours International

En 2006, le nombre d'inscrits s'est élevé à 25. Ces candidats ont pour origine les pays suivants : Algérie (4), Brésil, Chine, Colombie, Corée du Sud, États-Unis, Japon (2), Liban, Maroc (7), Mexique (3), Suisse (2), Tunisie.

• Le choix des départements

18 candidats ont choisi le département réalisation, 1 le département scénario, 4 le département image et 2 le département montage.

• Les épreuves

En 2006, une épreuve a été modifiée. L'épreuve de culture cinématographique a été remplacé par une épreuve d'analyse de film identique à celle du concours général.

La première partie du concours est composée de :

- un dossier personnel d'enquête dont les trois thèmes étaient cette année *le blanc, le chantier, le second,*
- une épreuve d'analyse de film portant sur un extrait de *l'Eté de Kikujiro* de Takeshi Kitano, Japon, 1999,
- une épreuve départementale correspondant à la spécialité choisie par les candidats.

9 candidats ont été retenus à l'issue de cette première partie : 5 en réalisation ,1 en scénario, 2 en montage et 1 en image.

A l'issue de la seconde partie (épreuve orale), 3 candidats ont été admis comme élève de la 21^{ème} promotion : deux élèves en réalisation (États-Unis et Japon) et un élève en montage (Colombie).

c. Le profil des élèves de la 21^e promotion 2010

La proportion garçons/filles observée sur les dernières promotions (en moyenne 60% de garçons contre 40% de filles) se confirme cette année : 60,5% de garçons et 39,5% de filles pour la 21^e promotion 2010. Celle-ci est composée de 23 garçons et 15 filles.

L'âge moyen des élèves de la 21^e promotion 2010 est identique à celle des promotions précédentes. On peut toutefois constater une part plus importante de jeunes élèves par rapport à l'année précédent : 45% de l'effectif a 22 ans ou moins contre 26% en 2005, 49% en 2004, 26% en 2003, 41% en 2002 et 37% en 2001. En revanche la part des 25 ans et plus reste élevée : 32% en 2006 contre 42% en 2005, 25% en 2004, 29% en 2003, 18% en 2002 et 20% en 2001.

Un peu plus de la moitié des admis sont d'origine parisienne comme en 2005 et 2004 : 53% résident à Paris contre 58% en 2005, 51% en 2004, 71% en 2003, 74% en 2002 et 51% en 2001.

Une nombre important d'élèves ont réussi à leur première tentative cette année (24 élèves, soit 63%). Pour 8 reçus, il s'agissait de leur deuxième tentative et pour 6 de la troisième fois.

22 élèves (soit 65%) ont suivi un cursus universitaire : plus du tiers ont effectué des études artistiques (38%) et 15% des études de lettres. 12 élèves (soit 35%) ont suivi un cursus dans des écoles spécialisées, dont 2 élèves (6% de l'ensemble des admis) le Lycée Guist'hau et 6 élèves un BTS audiovisuel (18%). Une élève admise est une candidate ayant une expérience professionnelle d'au moins quatre ans. 65% des élèves avaient au moins un niveau d'études bac + 3 au moment de leur inscription.

5 élèves étrangers ont été admis en 2006 (2 en 2005 et 3 en 2004), 3 par le concours international et 2 par le concours général : Colombie, États-Unis, Italie, Japon, Monaco.

B. LE CONCOURS DE LA FILIÈRE DISTRIBUTION-EXPLOITATION

Ce Concours Distribution-Exploitation se déroule pour la quatrième fois. Il est composé de deux parties. En 2006, 53 candidats se sont inscrits à ce concours (57 en 2005, 48 en 2004).

• Composition du jury

Le jury était présidé par Jean LABE (Président de la FNCF), le Vice-Président était Jean-Baptiste DIERAS (Codirecteur de la filière distribution/exploitation). Le jury était composé de Sophie DULAC (distributrice : Sophie Dulac Distribution), Nadia LASSOUJADE (distributrice : Rézo Films) et Emmanuel PAPILLON (exploitant : Cinéma Jacques Tati, Tremblay-en-France).

• Les épreuves

La première partie comporte deux épreuves : une épreuve d'analyse de film commune au concours général (extrait du film *Tigre et dragon* de Ang Lee) et la rédaction d'un mémoire à partir d'un des trois thèmes suivants au choix :

- La projection numérique dans les salles de cinéma va-t-elle transformer la diffusion des films ?
- Le cinéma peut-il être gratuit (au sens économique) ?
- Y-a-t-il plusieurs manières d'être cinéophile ?

17 candidats ont été retenus à l'issue de cette première partie : **7** en distribution et **11** en exploitation.

A l'issue de la seconde partie, constituée d'une épreuve orale et publique, **3** candidats ont été admis en distribution et **5** en exploitation.

C. LE CONCOURS DE LA FILIÈRE SCRIPTE

En 2006, le nombre d'inscrits s'est élevé à 66. Ce concours se déroule tous les deux ans. En 2004, le nombre d'inscrits était de 83 et en 2002 de 54.

• Composition du jury

Le jury était présidé par Jean-Jacques BOUHON (co-directeur du département Image de La fémis, directeur de la photographie). Le jury était composé de Sylvette BAUDROT (co-directrice de la filière Scripte de La fémis), Kathleen FONTMARTY (scripte), Martine GIORDANO (monteuse), Dominique PIAT (scripte).

• Les épreuves

Les modalités du concours scripte 2006 sont significativement différentes de celles des concours scripte des années précédentes. Les principales modifications sont les suivantes : un concours en trois parties, avec notamment une première partie entièrement nouvelle et identique à celle du concours général (une épreuve d'analyse d'un extrait de film et un dossier personnel d'enquête à réaliser).

La première partie est composée de deux épreuves.

- La première épreuve – dossier personnel d'enquête – avait cette année pour thèmes au choix : *le blanc, le chantier, le second*.
- La deuxième épreuve – analyse de film – portait sur un extrait du film *Tigre et dragon* de Ang Lee, Chine/États-Unis, 2000.

40 candidats ont été retenus à l'issue de cette première partie

La deuxième partie comporte plusieurs épreuves spécifiques :

- une épreuve écrite et d'observation d'un film de long métrage. Le candidat doit répondre à un questionnaire autour du déroulement temporel, des personnages, des décors et argumenter un point de vue personnel sur le film. Cette année le film projeté était *Voyage à deux* de Stanley Donen.
- une épreuves écrite d'observation de deux extraits de films,
- un classement de photographies,
- un exercice de mémorisation.

A la suite de la deuxième partie, **17** candidats ont été admis à présenter l'épreuve d'admission.

La troisième partie est une épreuve orale et publique qui consiste en un entretien portant sur la culture, les goûts, l'expérience, les aptitudes et les motivations des candidats.

Après l'épreuve orale, le jury a décidé d'admettre **4** élèves scripte au titre de la 21^{ème} promotion.

2. LES ÉPREUVES DU CONCOURS GENERAL

• Composition du jury

Le jury était présidé par Pierre CHEVALIER, producteur. Le vice-président était le directeur de la photographie Jean-Jacques BOUHON (co-directeur du département image à La fémis, directeur de la photographie). Il était composé de Nicolas BOUKHRIEF (réalisateur), Andrée DAVANTURE (monteuse), Thierry DELOR (mixeur son), Gilles MARCHAND (scénariste), Olivier RADOT (Décorateur).

A. Les épreuves de pré-admissibilité

Épreuve du dossier d'enquête

Nombre de dossiers : 838

Durée : 6 semaines (chez soi)

Coefficient : 1

Le candidat sélectionne l'un des trois thèmes proposés en 2006 :

Le blanc – le chantier – le second

Le dossier d'enquête doit refléter l'interprétation du thème par le candidat, son approche personnelle, son point de vue. L'engagement personnel du candidat doit être manifeste. Il en est tenu compte prioritairement dans l'appréciation et la notation du dossier. L'originalité, la conception artistique, la composition, la démarche intellectuelle, la présentation seront pris en compte.

Cette épreuve est destinée à déceler chez le candidat l'aptitude :

- à l'appréhension d'un thème et de ses possibilités d'ouverture sur le monde,
- au contact humain et à l'investigation sur le terrain,
- à la finesse d'observation visuelle et/ou auditive,
- à la traduction dans un document d'un point de vue et d'idées personnelles sur le thème choisi.

Si le thème choisi par le candidat n'est pas effectivement traité, ou s'il est traité sous forme scénaristique, le dossier d'enquête ne sera pas noté, entraînant l'élimination du candidat. Ne sera pas pris davantage en compte tout dossier qui ne respecterait pas les formats demandés et les quantités maximales de texte ou de documents admis.

Les candidats doivent faire attention à :

- un traitement trop scolaire ou encyclopédique,
- une absence de véritable point de vue, d'un "angle" d'attaque,
- ne pas hésiter à prendre éventuellement le risque de partir de ses propres expériences.

Épreuve écrite d'analyse de films

Nombre de copies : 838

Durée de l'épreuve : 3 heures

Coefficient : 1

L'extrait du film proposé cette année était *Tigre et dragon* de Ang Lee, Chine/États-Unis, 2000.

L'épreuve se voulant précisément d'analyse, les correcteurs ont pour consigne de n'accorder aucune prime à l'érudition cinéphilique, sauf en cas d'intégration subtile d'éléments de savoir dans l'analyse de l'extrait. Seuls sont pris en compte l'acuité perceptive, le sens artistique, l'agencement des éléments de la séquence et l'intelligence des moyens de la mise en scène.

Cette épreuve vise à évaluer la capacité des candidats à rendre compte de la singularité et de la dynamique du geste créateur à l'œuvre dans l'extrait de film.

C'est une épreuve d'acuité perceptive, de sensibilité artistique et d'intelligence des moyens de la création cinématographique. Elle ne nécessite aucune érudition particulière, ce n'est pas un test de connaissances ; toutefois le candidat doit pouvoir faire appel, dans son argumentation, à une culture cinématographique bien assimilée. Il est donc demandé aux candidats de montrer en quoi et comment les différents composants visuels et sonores de l'extrait proposé concourent à donner à la scène son sens, sa forme, sa tonalité, son rythme et sa cohérence esthétique.

Il est rappelé que les candidats doivent faire preuve de :

- originalité dans l'approche et la démarche,
- pertinence dans le propos et l'interprétation,
- rigueur dans l'argumentation,
- engagement personnel dans leur point de vue,
- sens artistique et affirmation de leur subjectivité.

Ils doivent faire attention à :

- une tendance à la compilation du nombre de traits visuels et sonores, sans trop se soucier de dégager leur organisation en une forme,
- une propension à la surinterprétation et à une approche en termes "symboliques",
- un étalage de connaissances scolaires liées à des disciplines comme la linguistique, la sémiologie, la narratologie, etc.
- une trop grande prudence et neutralité.

B. Les épreuves d'admissibilité

L'admissibilité comporte une série d'épreuves, écrite et/ou orale, correspondant au département choisi par les candidats : réalisation, scénario, production, décor, image, son, montage. Cette épreuve est nécessairement celle du département choisi par eux lors de leur inscription.

Coefficient : 4

SPÉCIALITÉ SCÉNARIO

• Épreuve écrite

Nombre de copies : 40

Durée de l'épreuve : 6 heures 30

A partir de l'un des trois sujets ci-dessous, vous devez :

- Écrire un synopsis de fiction, soit un récit pour le cinéma (*6 pages maximum*). Noté sur 10.
- Écrire une scène dialoguée d'un moment du récit (*3 pages maximum*). Noté sur 10.

Sujet 1 : CARREFOUR DANGEREUX

Sujet 2 : SUR RENDEZ-VOUS

Sujet 3 : PASSAGE D'ANIMAUX

L'épreuve sera jugée sur : la lisibilité de l'histoire, l'originalité à s'emparer de la commande, la capacité à organiser la structure du récit, l'aptitude à faire vivre des personnages, dans des lieux, à une ou des époques données, la justesse, le ton et la singularité des dialogues.

• Épreuve orale

Nombre de candidats : 40

Durée de préparation : 45 minutes

Durée de l'épreuve : 45 minutes

Après avoir tiré au sort une proposition parmi 17 sujets, le candidat doit inventer une histoire puis défendre cette fiction devant le jury.

Sujet 1 : la pluie emplissait les ruisseaux et giclait sur le trottoir à hauteur de genou.

Sujet 2 : je me piquai au bord d'un fauteuil doux et profond et regardai madame R. Elle en valait la peine.

Sujet 3 : au bout d'un moment, Z. revint et me fit signe.

Sujet 4 : je me suis réveillé dans la chambre d'amis, incapable de me souvenir comment j'y étais arrivé.

Sujet 5 : je me suis convaincu que je n'avais rien vu.

Sujet 6 : "Robert qui ? " a demandé la secrétaire. "C'est le nom ou le prénom ? ".

Sujet 7 : on avait enlevé les registres et les dossiers, mais pour l'instant personne ne l'avait encore empêché d'entrer dans son bureau.

Sujet 8 : elle traversa le centre ville et était à mi-chemin de la maison quand elle retrouva toute sa maîtrise d'elle-même.

Sujet 9 : il se demandait : et si elle ne désire que me presser le citron ?

Sujet 10 : l'usine était à huit minutes de marche de son appartement. Il était ouvrier spécialisé.

Sujet 11 : il était assis à la laverie automatique, à minuit, lisant, en attendant que ses vêtements soient secs.

Sujet 12 : vous reconnaissez donc être coupable ?

Sujet 13 : tu mens.

Sujet 14 : ton métier ? C'est ton métier d'amener une inconnue dans notre maison au milieu de la nuit ?

Sujet 15 : aucune forme d'art ne m'intéresse.

Sujet 16 : vous êtes en train de vous dire : "Je ne connais cet homme que depuis deux heures.".

Sujet 17 : je suis entré. La porte n'était pas fermée à clef.

Remarque : les sujets des deux épreuves sont donnés à titre indicatif sachant que les épreuves sont largement renouvelées chaque année. Il est recommandé aux candidats de se renseigner sur la réalité des métiers, non seulement sur les questions d'écriture mais également sur les conditions de travail des scénaristes.

SPÉCIALITÉ PRODUCTION

Épreuve orale

Nombre de candidats : 16

Durée de préparation : 1 heure 30

Durée de l'épreuve : 45 minutes

• Choix de concept

Parmi les cinq concepts de films de long métrage ci-joints, le candidat doit choisir celui qu'il aurait le plus envie de produire. Il doit préparer un argumentaire succinct autour de ses choix en terme de production : réalisateur, distribution des rôles, directions d'adaptation et de scénarisation, économie du projet.

Concept 1

Récemment arrivé à Paris pour chercher du travail dans un orchestre professionnel, Frédéric est arrêté dans la rue par Marion qui lui demande s'il ne cherche pas à partager un appartement. Frédéric qui a de grandes difficultés à dire non à quoi que ce soit accepte sa proposition et le voilà donc s'installant chez Marion dont l'audace ne semble pas lui déplaire.

Mais cette dernière lui affirme très vite qu'il ne s'agit que de co-location et d'amitié car elle a déjà un amoureux (la réalité va s'avérer sur ce point beaucoup plus floue). Frédéric, de son côté, commence à donner des leçons particulières à Camille une jeune fille timide et bien élevée dont il tombe immédiatement fou amoureux comme il le confie à Marion.

Mais comment séduire Camille ? Marion a bien une idée mais sa mise en œuvre par Frédéric va finalement déboucher sur l'entrée en scène de Marc dont l'énergie et le dynamisme vont subjugué Camille...

Concept 2

Maxime a quinze ans. Il vit seul avec son père dans la violence et la promiscuité d'un studio de banlieue. Cet été, il travaille comme manutentionnaire dans le même supermarché que son père. Pour échapper à ce quotidien, Maxime n'a qu'une obsession : gagner les championnats de France d'aviron pour lesquels il s'entraîne sans répit.

Toutefois, à son travail, le père est progressivement humilié, harcelé et finalement licencié devant Maxime à qui l'on propose de reprendre la place de son père. A partir de ce moment, la violence entre eux ne va pas cesser de s'amplifier.

Mais il y a aussi Tarik son ami avec qui il fait équipe pour l'aviron, ainsi que Bojina qui a 16 ans et qui vient tous les jours arpenter les rayons du supermarché : avec eux c'est peut-être la possibilité d'interrompre le cycle de la violence qui apparaît pour Maxime.

Concept 3

Au milieu d'une campagne calme et désertique, s'étend à perte de vue une autoroute vide au bitume immaculé, inactive depuis sa construction il y a déjà quelques années. Tout au bord, se trouve isolée une maison avec un petit jardin. Dans cette maison vit une famille.

C'est le début de l'été et l'autoroute va être mise en circulation. Littéralement «plantée» sur le bord de l'autoroute, à quelques mètres des pots d'échappement, dans un bruit de plus en plus infernal et ininterrompu, la famille perd ses repères, son équilibre fragile, ses membres peu à peu coupés du monde, littéralement mis hors circuit finissent par s'enfermer et sombrent peu à peu dans la folie.

Concept 4

C'est un film documentaire qui commence en juin 1994 à Kigali, capitale du Rwanda livrée aux tueurs des milices extrémistes hutu et de l'armée rwandaise. Lors de l'attaque d'une paroisse où sont retranchés une centaine de réfugiés, l'auteur, à l'époque reporter-caméraman, est atteint d'une balle à la jambe et évacué via l'ambassade de France.

Dix ans plus tard, il retourne sur les lieux pour retrouver la trace des éventuels survivants et de ses éphémères compagnons. A partir de ce fil conducteur, le film propose une réflexion sur le traitement politique et médiatique de tels événements.

Concept 5

Il s'agit d'adapter le 5ème roman de Douglas Kennedy «Rien ne va plus» (Editions Belfond 2002).

C'est l'histoire de David un scénariste qui ne rencontre aucun succès et qui tente de survivre, plutôt médiocrement, avec sa femme et sa fille de 8 ans. Mais, alors qu'il était sur le point d'abandonner, l'incroyable se produit : un de ses scénarios est accepté par la télévision et connaît un succès retentissant.

Nouvelle coqueluche de Hollywood, tout réussit désormais à David et il peut enfin mener la vie de ses rêves, loin de sa famille, au côté d'une jeune et ambitieuse productrice. Jusqu'au jour où mis en présence de Philip Fleck, milliardaire cinéophile, sa nouvelle existence va s'écrouler comme un château de cartes : accusé injustement, il devient en quelques heures un pestiféré et devra se battre avec ce qui lui reste d'énergie et de soutiens contre le monde des médias...

• Direction de production

À partir d'un script de court métrage joint, il est demandé de préparer un commentaire détaillé sur la manière dont le candidat envisage la fabrication du film et sa direction de production.

SPÉCIALITÉ RÉALISATION

• Épreuve écrite

Nombre de copies : 47

Durée de l'épreuve : 4 heures

À partir de l'un des trois textes suivants, le candidat doit rédiger le synopsis (récit ou résumé) d'un film de fiction (court ou long métrage), de 3 à 6 pages. Il doit aussi choisir une courte scène de ce synopsis et en écrire les dialogues :

1. « *N'importe qui veut se venger de sa nullité sur quelqu'un.* » (Fiodor Dostoïevski)
2. « *Pourquoi cette femme est-elle à sa fenêtre ? N'est-elle là que pour laisser son regard errer au-dehors ? Ou bien a-t-elle eu la sensation de devoir venir à la fenêtre pour s'évader en pensée ?* » (Robert Walser)
3. « *Jamais on n'a été aussi incapable de faire aucune véritable révolution, rénovation, innovation. Parce que jamais aucun monde n'a autant manqué de fraîcheur.* » (Charles Peguy)

L'aptitude du candidat à concevoir, à partir de l'un de ces trois textes, une dramaturgie, des images et des sons la structurant, doit permettre de juger de ses capacités imaginatives.

• Épreuve pratique

Nombre de candidats : 47

Durée de préparation : 1 heure

Durée de l'épreuve : 1 heure

À partir d'une séquence dialoguée, le candidat doit tourner en vidéo une continuité filmée d'une durée de quelques minutes en présence du jury.

L'aptitude du candidat à utiliser la caméra, à donner des indications à l'intervenant et aux deux acteurs, à choisir un parti pris cohérent à partir d'une scène donnée, doit permettre de juger de son ingéniosité devant une situation réelle, de son rapport avec les membres de son équipe, de ses capacités à concevoir une suite de rushes comme résultat de son travail. Cette épreuve n'est en aucun cas destinée à juger ce qui a été tourné en tant que film, mais ce qui se sera passé durant ce tournage. Le tournage permet d'évaluer les capacités du candidat à organiser rapidement un plan de tournage, donc respecter un contrat, à diriger les acteurs et également à improviser lorsque des difficultés se présentent. C'est aussi l'occasion de vérifier que la conception générale qu'il a élaborée de la séquence trouve une application concrète sur le plateau dans les choix de mise en scène, de découpage, de cadrage ou de lumière.

• Épreuve orale

Nombre de candidats : 47

Durée de l'épreuve : 1 heure

Le candidat est appelé à commenter cette expérience de tournage devant le jury, ce qui permet d'apprécier le rapport du candidat à ce travail en particulier et à la mise en scène de cinéma en général. L'ensemble des rushes est regardé, plusieurs fois, et le candidat est amené à les commenter. Il s'agit donc de voir ce qui a été fait, en tentant de ne pas le confondre avec ce qui était prévu de faire, d'analyser le résultat. Est observé ainsi le degré de lucidité du candidat, sa capacité à s'auto-critiquer. Mais attention à la complaisance dans le déni de soi ! Il s'agit juste d'être lucide, sincère, au travail : un candidat peut avoir un peu loupé sa mise en scène, mais bien voir en quoi, et donc se rattraper sur sa perspicacité.

Par ce dialogue, se dégage la personnalité du candidat, sa vivacité d'esprit, son humour, sa capacité d'écoute. Ici aussi, la nécessité (ou non) de faire des films se fait jour, dans la manière de parler, la force de caractère, et d'éventuelles références faites à tels films, tels cinéastes.

SPÉCIALITÉ IMAGE

• Épreuve écrite

Nombre de copies : 26

Durée de l'épreuve : 1 heure

Un questionnaire est proposé aux candidats suivant des axes scientifiques, techniques et artistiques. Lors de cette épreuve, le candidat doit répondre succinctement et lisiblement aux questions suivantes :

- 1- Citez trois différents supports de film.
- 2- Citez deux différentes qualités de source de lumière et ce qui les caractérise.
- 3- Qu'est-ce qu'un projecteur « Fresnel » ?
- 4- Quels défauts optiques peuvent présenter les objectifs photographiques ou cinématographiques ?
- 5- Qu'est-ce qu'un zoom ?
- 6- Qu'est-ce que le pouvoir de résolution d'un système optique ?
- 7- Qu'est-ce que la profondeur de foyer ?
- 8- Citez quatre différents moyens de faire bouger une caméra.
- 9- Citez des scientifiques ayant étudié la nature de la lumière.
- 10- Comment peut-on définir la saturation d'une couleur ?
- 11- Qu'est-ce que la synthèse additive? Appuyez votre réponse au moyen d'un schéma.

- 12- Qu'est-ce qu'un pixel et d'où vient ce terme ?
- 13- Quelle différence visuelle peut-on observer entre les pixels d'une image numérique et les grains d'une pellicule argentique ?
- 14- Pourquoi la télévision diffuse-t-elle à 25 images par seconde, alors que les projections cinématographiques sont faites à 24 images par seconde ?
- 15- Qu'est-ce que le « précinéma » ? Étayez votre réponse de quelques exemples.
- 16- Citez deux directeurs de la photographie italiens et les réalisateurs avec lesquels ils ont collaboré.
- 17- Quel est le directeur de la photographie dont le nom est le plus souvent cité pour ses collaborations avec les metteurs en scène de la «Nouvelle Vague» ? Citez au moins trois films dont il a créé l'image et leurs réalisateurs.
- 18- Quel était le directeur de la photographie de David Wark Griffith ? Citez au moins deux films illustrant leur collaboration.
- 19- De quel mouvement artistique Robert Combas est-il représentatif ? Citez-en deux autres représentants.
- 20- Qu'est-ce que l'art cinétique ? Donnez-en les noms de quelques artistes.

• Épreuve orale (photo)

Nombre de candidats : 26

Durée de l'épreuve : 45 minutes

Le candidat doit traiter un des 3 sujets proposés : *la fenêtre – la vitesse – le temps*

Le candidat réalise une seule pellicule (24 x 36) – 36 poses ou 24 poses - Noir et Blanc ou couleur et en tire ou fait tirer une planche contact. Le négatif original doit être fourni le jour de l'oral. Par ailleurs, le candidat choisit 5 clichés qu'il fait tirer au format proche de (13 x 18 cm). Il est libre de recadrer ces clichés. Il doit expliquer le choix du thème et commenter le travail et les 5 clichés choisis (maximum 2 pages). Le candidat doit proposer un commentaire pratique et non théorique : ce qui est commenté doit pouvoir se voir.

L'appréciation des photos est faite sur l'illustration du thème dans chaque cliché et/ou dans les 5 clichés proposés qui peuvent éventuellement former une suite.

Préalablement, une épreuve écrite sur table d'une heure basée sur un questionnaire a permis de renseigner le jury sur les connaissances des candidats, évitant ainsi une certaine redondance lors de l'entretien.

Les évaluations du travail de chaque candidat sont faites d'après les critères suivants :

- aptitude à restituer un travail de commande avec l'illustration du thème,
- contenu des images produites,
- "histoire" racontée par les photos,
- ce qui se voit réellement dans les images,
- originalité du traitement,
- engagement du candidat, distance prise par rapport au sujet.

SPÉCIALITÉ SON

• Épreuve écrite

Nombre de copies : 15

Durée de l'épreuve 1 : 30 minutes

Durée de l'épreuve 2 : 30 minutes

Épreuve 1

Commentez l'idée suivante : « *La manipulation du Temps au Cinéma est la grande affaire du Son. Sa simplicité apparente est source de nos déroutes et de nos émotions.* » (Stefano Forza, critique Italien de Cinéma, Corriere della sera 1955)

Épreuve 2

Un questionnaire technique est proposé aux candidats.

- 1) Combien de niveaux différents peut-on définir lors d'une quantification à 16 bits ? (1 pt)
- 2) Quelle atténuation constatons-nous à la fréquence de coupure d'un filtre High pass ou Low pass ? (1 pt)
- 3) Qu'entend-on concernant un filtre Low pass par une pente à 12 Db par octave ? (1 pt)
- 4) A quoi sert un filtre High pass ? (0,5pt)

- 5) Qu'est-ce qu'un filtre en cloche ? (0,5 pt)
- 6) Que permet d'ajuster le coefficient de surtension (Q) d'un filtre en cloche ? (0,5 pt)
- 7) A quoi sert un filtre dénommé «notch» ? (0,5pt)
- 8) Dessiner deux sinusoïdes en quadrature. (0,5 pt)
- 9) Quel est approximativement la bande passante du téléphone filaire ? (0,5 pt)
- 10) De quels éléments est constitué un système d'écoute Cinéma ? (1 pt)
- 11) Qu'entend-on par «système d'écoute 3 voies» ? (1 pt)
- 12) Dessinez un cycle d'un signal carré, d'un signal triangulaire, d'un signal sinusoïdal. (0,5 pt)
- 13) Définissez la répartition spatiale d'une écoute 5+1. (1 pt)
- 14) Quelle est la fréquence de coupure utilisée par le système Dolby concernant le LFE du système 5+1 ? (0,5 pt)
- 15) Que permet un micro HF ? (0,5pt)
- 16) Quels sont les paramètres définissant le rapport entre deux micros d'un couple AB ? (1 pt)
- 17) Citez quelques logiciels de Montage Son utilisés couramment dans le Cinéma. (0,5 pt)
- 18) A quoi sert la norme OMF ? (0,5 pt)
- 19) Quelles sont les deux plate-formes informatiques les plus fréquemment utilisés par les logiciels de traitement Audio et Vidéo ? (0,5 pt)
- 20) Quel est le titre du Film qui date le début de l'ère sonore du Cinématographe ? (1 pt)
- 21) Quel est le principe d'un microphone à condensateur ? (1 pt)
- 22) Quels sont les avantages et inconvénients d'un microphone dynamique ? (1 pt)
- 23) Qu'est-ce qu'apporte le Dolby numérique EX ? (0,5 pt)
- 24) Quel est le système de réduction de bruit employé pour les Films au format Dolby ou DTS stéréo ? (0,5 pt)
- 25) De quel type d'unité parle-t-on lorsque l'on parle de Watts ? (0,5 pt)
- 26) Quelles peuvent être les inconvénients à utiliser une bonnette anti-vent ? (0,5 pt)
- 27) Quand le «Ratio» d'un compresseur est réglé à 2 :1 cela signifie quoi ? (1 pt)
- 28) Comment mesure-t-on un Tr à -60 db ? (1 pt)
- 29) Quel est le Film, parmi tout ceux que vous connaissez, dont la bande Sonore vous a le plus marqué et brièvement pour quelles raisons ?
- 30) Quel est le dernier film que vous avez vu et entendu ?

• Épreuve orale

Nombre de candidats : 15

Durée des oraux : 30 minutes

Chaque candidat est reçu par le jury pour présenter un travail sonore de 5 minutes maximum réalisé par ses soins en dehors de l'École. Les discussions autour de ce travail permettent de déterminer la pertinence de ses choix. En dernier lieu, le jury propose au candidat d'écouter plusieurs morceaux de musique et de voir un extrait de film. Ses réponses éclairent le jury sur sa capacité à déterminer en quoi les sons peuvent servir la mise en scène.

SPÉCIALITÉ DÉCOR

Épreuve écrite et orale

Nombre de candidats : 11

Durée de l'épreuve écrite : 6 heures

Durée de l'épreuve orale : 30 minutes

• Épreuve de dessin

Cette épreuve consiste en l'élaboration d'un projet de décor à partir d'une séquence de scénario.

Une semaine avant l'épreuve écrite, sont proposés aux candidats trois synopsis de scénario. Ils seront complétés, si nécessaire, par des précisions sur le contexte décrit : lieu, époque et milieu socioprofessionnel. Chaque candidat choisit le synopsis qui lui convient le mieux pour développer un univers et entame une phase de recherche et de documentation.

Synopsis du scénario n°1

Goefrey de Peyrac, jeune ingénieur issu d'une petite noblesse de province, voit les paysans de son domaine mourir à petit feu, en raison des fièvres pernicieuses liées aux marécages dans lesquels ils travaillent. Soucieux d'améliorer leur sort, il développe un projet d'assainissement de la région. Pour cela, il doit s'introduire à la cour de Versailles et obtenir le soutien du roi Louis XVI.

Les difficultés commencent : la cour est un milieu fermé où les coteries se disputent la bienveillance du roi. L'entêtement de Peyrac attire l'attention du Marquis de Bellières. Ce dernier, ancien médecin physicien, le recueille chez lui et le loge dans son cabinet. Par ses conseils et grâce à son expérience de témoin d'un monde qui s'écroule, il introduit Goefrey de Peyrac dans ce monde du paraître et de la superficialité qu'est la cour vers 1780. Peyrac fréquentera les bals et les salons de jeux, et entrera dans les bonnes grâces de courtisans influents. Il deviendra l'amant de la Marquise de Plessis qui le recevra dans son château. Elle intriguera auprès du généalogiste de la cour pour donner au jeune homme une plus noble lignée. Il réussira ainsi à attirer l'attention du roi.

Synopsis du scénario n°2

Léa, secrétaire dans une entreprise de promotion immobilière, exécute toutes sortes de tâches, sans véritable considération de la part de son entourage professionnel. Sa surdité lui permet parfois, lorsqu'elle débranche son appareil auditif, de s'isoler dans une bulle acoustique.

À la suite d'un malaise, elle peut embaucher Jacques, un jeune assistant stagiaire qu'elle recrute à l'ANPE. Jacques sort de prison. Il n'a pas de compétence pour le travail de bureau, mais se laisse guider, loger, par une femme dont il ne sait ce qu'elle attend de lui. Il doit « pointer » chaque semaine chez Masson, le contrôleur judiciaire. Léa apprend (difficilement) à Jacques les bonnes manières. De son côté, par ses propres talents (vol et coup de poing), il lui rendra divers services.

Mais Jacques, poursuivi pour une ancienne dette et forcé de travailler la nuit dans un night-club, devra céder à la demande instantane de Léa de continuer son travail de jour au bureau. Objet de cette « négociation » : il a obtenu de la jeune femme qu'elle participe à son projet de vol pour lui permettre de dérober une grosse somme d'argent cachée dans l'appartement du propriétaire du club.

Les malfrats s'entretuent, mais le couple peut se construire.

Synopsis du scénario n°3

L'histoire débute à Paris, après la « troisième guerre mondiale » et la destruction nucléaire de toute la surface de la Terre. Paris a été rayé de la carte, et seuls survivent quelques hommes dans les souterrains de Chaillot. Les « vainqueurs » de cette guerre nucléaire cherchent le moyen de sauver la race humaine et font des expériences sur les individus qu'ils ont fait prisonniers. Ils essaient de les envoyer dans un autre temps.

Après de nombreux échecs, ils décident d'utiliser un des prisonniers obsédé par une image d'enfance, celle d'un visage d'une jeune femme, entrevue à l'aéroport d'Orly. Ils réussissent à envoyer l'esprit de cet homme dans le passé et à le faire rencontrer cette femme. Mais les hommes qui dirigent l'expérience arrivent à manipuler l'esprit de leur prisonnier et l'arrachent à cette femme pour essayer de l'envoyer dans le futur.

L'expérience réussit et l'homme traverse une planète transformée, Paris reconstruit, dix mille avenues incompréhensibles.

Ayant rempli la mission qu'on attendait de lui, les hommes qu'il a rencontrés dans le futur lui proposent de faire partie de leur temps. Mais le prisonnier leur demande de le renvoyer plutôt dans le temps passé, celui de son enfance et de cette femme qu'il aimait.

Le jour de l'épreuve écrite, seront remis aux candidats les textes de trois séquences respectivement extraites des trois scénarii. Ils devront imaginer et représenter un décor illustrant la séquence du scénario correspondant au synopsis choisi au préalable. Dans l'élaboration de leur projet, ils devront tenir compte des contraintes cinématographiques d'un décor.

Au cours de l'épreuve, les candidats devront produire :

- Plan(s) et élévation(s), dessin(s) d'ambiance et perspective(s) à main levée... traduisant leurs intentions de volumes et de circulations, de couleurs et de matières.
- Un texte de quelques lignes qui exprimera la démarche du projet, sans pour autant se substituer pour autant à un dessin ou un plan.

• Épreuve orale

Cette épreuve consiste en un entretien portant sur :

- L'épreuve écrite. A cette occasion, le candidat pourra produire le fruit des recherches (photographie, reproduction....) effectuées pendant la semaine précédant l'épreuve écrite. Ces documents devront être consultables sans exiger de condition ou de matériel particulier.

- Un dossier personnel permettant de juger la créativité, les qualités artistiques et la capacité à dessiner des plans. Ce dossier sera constitué par le candidat en tenant compte du fait qu'il doit pouvoir être consulté en 15 minutes (environ) et ceci sans exiger de matériel particulier.
- Une discussion ouverte sur, entre autres, la motivation et la présence de qualités requises pour l'apprentissage et l'exercice de la profession de chef décorateur

SPÉCIALITÉ MONTAGE

Épreuve orale

Nombre de candidats : 33

Durée de préparation : 45 minutes

Durée de l'épreuve : 45 minutes

L'épreuve de deuxième partie du département montage consiste en une comparaison argumentée de deux versions d'une même séquence d'un film de fiction.

En les comparant, le candidat doit indiquer laquelle a sa préférence. Il doit argumenter son choix à l'aide d'exemples précis et suggérer éventuellement les modifications qu'il souhaite y apporter, étant entendu qu'il s'agit bien d'émettre une opinion sur le montage de la séquence et non sur le film dont elle est extraite. Il doit formuler des partis pris quant à la conduite du récit, le rythme de la séquence, l'agencement des sons, les rapports entre les personnages, les choix des cadres, les types de raccords, etc. Bref, il doit évaluer en quoi les choix de montage sont déterminants.

Cette épreuve permet de mesurer la capacité des candidats à percevoir. Elle fait appel au regard davantage qu'au savoir mais elle permet également de voir comment le candidat se sert de ses connaissances pour formuler quelque chose de construit en fonction de sa perception. Aucune réponse modèle n'étant attendue par les correcteurs, l'épreuve reste ouverte à un champ large de représentations et donc de personnalités différentes.

C. L'épreuve orale d'admission

L'oral vient après deux autres parties qui ont permis de sélectionner 76 candidats parmi les 1105 inscrits. La troisième partie (l'admission) comporte une seule épreuve, orale et publique. Elle consiste en un entretien portant sur :

- la culture, les goûts, les expériences et les projets du candidat,
- les épreuves précédentes, notamment sur le dossier d'enquête réalisé par le candidat en vue de la première partie ainsi que sur la note de synthèse, la note personnelle de motivation et le «récit autobiographique» exigés au moment de l'inscription définitive.

Durée de l'épreuve : 45 minutes au maximum.

Coefficient : 6

Le jury a pour objectif de déceler des qualités intellectuelles et artistiques, des qualités de caractère, de maturité et d'ouverture, un rapport singulier au monde, un engagement, une vue et une attention au métier choisi, enfin, la relation au travail artistique, à la recherche personnelle, au courage et à la ténacité que demandent ces métiers.

Les questions portent principalement sur quatre rubriques qui touchent des sujets différents permettant de quadriller les savoirs, les goûts, les centres d'intérêt du candidat, afin de tester les qualités et aptitudes évoquées plus haut.

- 1 - Questions liées aux motivations du candidat (lettre de motivation et récit autobiographique), à son curriculum, à ses expériences professionnelles (stages, métiers déjà exercés, etc.), aux épreuves précédentes (dossier d'enquête notamment) ;
- 2 - Questions liées au cinéma, à la culture : relation au cinéma, à l'histoire du cinéma, à la lecture, au théâtre, aux arts plastiques, aux acteurs, etc. ;
- 3 - Questions liées au monde contemporain, à l'actualité, aux actuels changements géopolitiques : relation du candidat au monde, son analyse personnelle, sa prise en compte de ce qui se passe, ses réactions ;
- 4 - Questions que l'on pourrait appeler de spécialité, pour comprendre ce que le candidat sait du métier qu'il dit avoir choisi.

3. LES EPREUVES DU CONCOURS INTERNATIONAL

Composition du jury

Le jury était présidé par Pierre CHEVALIER, producteur. Le vice-président était le directeur de la photographie Jean-Jacques BOUHON (co-directeur du département image à La fémis, directeur de la photographie). Il était composé de Nicolas BOUKHRIEF (réalisateur), Andrée DAVANTURE (monteuse), Thierry DELOR (mixeur son), Gilles MARCHAND (scénariste), Olivier RADOT (Décorateur).

Le Concours International se déroule en deux parties successives : 1^{ère} partie (admissibilité), 2^{ème} partie (admission).

A. Les épreuves écrites d'admissibilité

L'admissibilité comporte trois épreuves qui se déroulent - le cas échéant - dans le pays d'origine du candidat :

- un dossier personnel d'enquête,
- une épreuve écrite d'analyse de films,
- une épreuve écrite correspondant au département choisi par le candidat.

a) Épreuve du dossier d'enquête

Nombre de dossiers : 25
Durée de l'épreuve : 6 semaines
Coefficient 1

Ce dossier doit être un travail original, dont la clarté de composition, la rigueur de la démarche intellectuelle, le souci de la présentation seront pris en compte de même que l'originalité et la conception artistique. Le dossier d'enquête est un ensemble de documents concernant le thème choisi et représentatif d'une enquête (témoignages, expériences, indices) dans laquelle l'engagement personnel du candidat doit être manifeste. C'est aussi cet engagement qui est analysé, apprécié et noté.

Trois thèmes sont proposés, parmi lesquels le candidat sélectionne celui de son choix :
Le blanc – Le chantier – Le second

Le dossier doit être composé d'une partie écrite, d'éléments visuels (à l'exclusion du film ou de la vidéo) et/ou sonores (CD ou cassettes non numériques uniquement).

Cette épreuve est destinée à déceler chez le candidat l'aptitude :

- à l'appréhension d'un thème et de ses possibilités d'ouverture sur le monde,
- au contact humain et à l'investigation sur le terrain,
- à la finesse d'observation visuelle et/ou auditive,
- à la traduction dans un document d'un point de vue et d'idées personnelles sur le thème choisi.

b) Épreuve écrite d'analyse de films

Nombre de copies : 25
Durée de l'épreuve : 2 heures
Coefficient 1

L'extrait du film proposé cette année était *l'Été de Kikujiro*, de Takeshi Kitano, Japon, 1999.

L'épreuve se voulant précisément d'analyse, les correcteurs ont pour consigne de n'accorder aucune prime à l'érudition cinéphilique, sauf en cas d'intégration subtile d'éléments de savoir dans l'analyse de l'extrait. Seuls sont pris en compte l'acuité perceptive, le sens artistique, l'agencement des éléments de la séquence et l'intelligence des moyens de la mise en scène.

Cette épreuve vise à évaluer la capacité des candidats à rendre compte de la singularité et de la dynamique du geste créateur à l'œuvre dans l'extrait de film.

C'est une épreuve d'acuité perceptive, de sensibilité artistique et d'intelligence des moyens de la création

cinématographique. Elle ne nécessite aucune érudition particulière, ce n'est pas un test de connaissances ; toutefois le candidat doit pouvoir faire appel, dans son argumentation, à une culture cinématographique bien assimilée. Il est donc demandé aux candidats de montrer en quoi et comment les différents composants visuels et sonores de l'extrait proposé concourent à donner à la scène son sens, sa forme, sa tonalité, son rythme et sa cohérence esthétique.

c) Épreuves de spécialité correspondant au département choisi par le candidat

Spécialité réalisation : épreuve écrite

Nombre de copies : 18

Durée de l'épreuve : 6 heures

Coefficient 2

A partir de l'un des trois textes suivants, le candidat doit rédiger le synopsis (récit ou résumé) d'un film de fiction (court ou long métrage). Il doit choisir une courte scène de ce synopsis et en écrire les dialogues ainsi qu'un découpage technique (nombre de plans, grosseurs des plans, mouvements de caméra, etc.) dont il justifiera les choix esthétiques – il est possible de joindre un *story board* sommaire. Le synopsis, la scène dialoguée et son découpage ne doivent pas excéder 8 pages.

1. «*Quelqu'un va venir* ». Jon Fosse

2. «*J'ai compris qu'il ne suffisait pas de dénoncer l'injustice. Il fallait donner sa vie pour la combattre. Maintenant je suis heureux* ». Albert Camus

3. «*Ce qui préoccupait Helen, au fond, c'était l'attitude bizarre de Rachel, qui, les joues en feu, gardait le silence* ». Virginia Woolf

L'aptitude du candidat à concevoir, à partir de l'un de ces trois textes, une dramaturgie, des images et des sons la structurant, doit permettre de juger de ses capacités imaginatives et de sa rigueur intellectuelle.

Spécialité scénario : épreuve écrite

Nombre de copies : 1

Durée de l'épreuve : 6 heures

Coefficient 2

A partir du sujet suivant : «*Pour l'amour de Max, Andrée a tué Jean* ».

Le candidat doit :

- Écrire un synopsis (6 pages maximum),
- Écrire une scène dialoguée choisie dans le déroulement de l'histoire (2 à 3 pages).

L'épreuve étant jugée sur :

- L'originalité à s'emparer de la commande,
- La capacité à organiser la structure du récit,
- L'aptitude à faire vivre des personnages, dans des lieux, à une ou des époques données,
- Le ton et la singularité des dialogues.

Spécialité image :

Épreuve pratique

Nombre de copies : 4

Coefficient 1

Cette épreuve est transmise au candidat au moins 72 heures avant la prise de vue et après avoir composé sous surveillance l'épreuve de culture cinématographique ainsi que l'épreuve de connaissance de base. Le candidat doit traiter un des 2 sujets proposés : La marche – L'ouverture.

Le candidat réalise une seule pellicule (24 x 36) – 36 poses ou 24 poses – noir et blanc ou couleur et en tire ou fait tirer une planche contact. Le négatif original doit être fourni le jour de l'oral.

Par ailleurs, le candidat choisit 5 clichés qu'il fait tirer au format proche de (13 x 18 cm). Il est libre de recadrer ces clichés. Il explique le choix du thème et commente le travail et les 5 clichés choisis (maximum 2 pages). Le candidat doit proposer un commentaire pratique et non théorique : ce qui est commenté doit pouvoir se voir.

L'appréciation des photos est faite sur l'illustration du thème dans chaque cliché et/ou dans les 5 clichés proposés qui peuvent éventuellement former une suite.

Épreuve écrite

Nombre de copies : 4

Durée de l'épreuve : 1h30

Coefficient 1

Cette épreuve de connaissance de base sous forme de questionnaire est proposée aux candidats suivant des axes scientifiques, techniques et artistiques.

Spécialité montage : épreuves écrites

Nombre de copies : 2

Durée totale des deux épreuves : 3h30

Coefficient 2

Deux épreuves écrites obligatoires :

1^{ère} épreuve :

Dans quelles conditions et de quelles manières, à votre avis, le montage peut-il avoir une influence sur le jeu des acteurs. A l'aide d'exemples, développez votre point de vue en une page recto verso maximum.

2^e épreuve :

A partir du texte proposé (neuf phrases numérotées dans un ordre totalement arbitraire), il est demandé au candidat d'imaginer une histoire à partir d'au moins 5 de ces phrases et de rédiger un synopsis (récit ou résumé) d'un film (court métrage), sans indication technique, de 3 à 4 pages.

L'aptitude du candidat à concevoir, à partir de ces extraits de texte, une dramaturgie, des images et des sons la structurant, doit permettre de juger de ses capacités imaginatives.

1. Les autocars se garent sur le parking et font trembler les grandes baies vitrées. Leurs phares illuminent les buissons du jardin.
2. Je vais te dire un secret que je n'ai jamais révélé à quiconque. Garde-le pour toi.
3. Deux amis sont venus demander de ses nouvelles en fin d'après-midi.
4. Elle a une robe étroite qui suit toutes les lignes de son corps et un pull de laine blanche. Nous sommes encore debout dans l'entrée.
5. La première fois que je rentre chez lui, je demande à goûter le vin. Il me donne un verre et ajoute une assiette avec des olives noires. « Si vous ne l'aimez pas, vous ne le payez pas dit-il ».
6. A l'autre bout de la ville, il y a une ruelle isolée.
7. A midi, au bistrot, je m'assieds sur la même chaise, je demande de la soupe et je lis.
8. Elle parle sans les mains, rien qu'avec les lèvres.
9. Sur le répondeur, il n'y a aucun message, comme si, tout au long de l'extraordinaire journée qu'il vient de vivre, il n'avait manqué à personne.

B. L'épreuve orale d'admission

La deuxième partie se déroule à Paris et comporte une seule épreuve, orale et publique. Elle consiste en un entretien portant :

- sur la culture, les goûts, les expériences et les projets du candidat,
- sur les épreuves précédentes et notamment sur le dossier d'enquête réalisé par le candidat en vue de la première partie ainsi que sur la note de synthèse, la note personnelle de motivation et le « récit autobiographique » exigés au moment de l'inscription définitive.

Durée de l'épreuve : 45 minutes au maximum.

Coefficient : 3

9 candidats ont passé l'épreuve orale et 3 candidats ont été admis : 2 dans le département réalisation et 1 dans le département montage.

4. LES EPREUVES DU CONCOURS DISTRIBUTION-EXPLOITATION

Le concours distribution-exploitation se déroule en deux parties.

A. Les épreuves d'admissibilité

L'admissibilité comporte deux épreuves : une épreuve écrite d'analyse de film et la rédaction d'un Mémoire sur un thème donné, accompagné d'une note de motivation.

• Épreuve écrite d'analyse de films

Durée de l'épreuve : 3 heures
Coefficient : 1

L'extrait du film proposé cette année était *Tigre et dragon* de Ang Lee, Chine/États-Unis, 2000.

A la suite de la projection d'un extrait de film, le candidat doit rédiger un commentaire sur table. C'est une épreuve d'acuité perceptive, de sensibilité artistique et d'intelligence des moyens de la création cinématographique. elle ne nécessite aucune érudition particulière, ce n'est pas un test de connaissance ; toutefois le candidat doit pouvoir faire appel dans son argumentation, à une culture cinématographique bien assimilée. Il est donc demandé aux candidats de montrer en quoi et comment les différents composants visuels et sonores de l'extrait proposé concourent à donner à la scène son sens, sa forme, sa tonalité, son rythme et sa cohérence esthétique.

• La rédaction d'un Mémoire et la note de motivation

Coefficient : 1

Le jour de l'épreuve d'analyse de film, le thème du Mémoire est remis aux candidats. Il s'agit d'un travail personnel à partir du thème proposé. Ce Mémoire doit être accompagné d'une note de motivation où le candidat doit expliciter son choix pour l'une des deux branches de la filière : distribution ou exploitation.

Les trois sujets pour le mémoire étaient les suivants :

- La projection numérique dans les salles de cinéma va-t-elle transformer la diffusion des films ?
- Le cinéma peut-il être gratuit (au sens économique) ?
- Y-a-t-il plusieurs manières d'être cinéphile ?

B. L'épreuve d'admission

L'admission comporte une épreuve orale.
Coefficient : 4

Les 17 candidats déclarés admissibles à la suite de la première épreuve sont autorisés à se présenter à l'épreuve d'admission. Il s'agit d'une épreuve orale et publique devant un Jury professionnel. Le candidat est interrogé sur sa culture, ses goûts, ses expériences et ses projets.

Durée de l'épreuve : 30 minutes

5. LES EPREUVES DU CONCOURS SCRIPTE

Le concours scripte a été modifié en 2006 pour adopter un même déroulement en trois parties que celui du concours général

• Composition du jury

Le jury était présidé par Jean-Jacques BOUHON (co-directeur du département Image de La fémis, directeur de la photographie). Le jury était composé de Sylvette BAUDROT (co-directrice de la filière Scripte de La fémis), Kathleen FONTMARTY (scripte), Martine GIORDANO (monteuse), Dominique PIAT (scripte).

A. Les épreuves de pré-admissibilité

Épreuve du dossier d'enquête

Nombre de dossiers : 57

Durée : 6 semaines (chez soi)

Coefficient : 1

Le candidat sélectionne l'un des trois thèmes proposés en 2005 :

Le blanc – le chantier – le second

Le dossier d'enquête doit refléter l'interprétation du thème par le candidat, son approche personnelle, son point de vue. L'engagement personnel du candidat doit être manifeste. Il en est tenu compte prioritairement dans l'appréciation et la notation du dossier. L'originalité, la conception artistique, la composition, la démarche intellectuelle, la présentation seront pris en compte.

Cette épreuve est destinée à déceler chez le candidat l'aptitude :

- à l'appréhension d'un thème et de ses possibilités d'ouverture sur le monde,
- au contact humain et à l'investigation sur le terrain,
- à la finesse d'observation visuelle et/ou auditive,
- à la traduction dans un document d'un point de vue et d'idées personnelles sur le thème choisi.

Si le thème choisi par le candidat n'est pas effectivement traité, ou s'il est traité sous forme scénaristique, le dossier d'enquête ne sera pas noté, entraînant l'élimination du candidat. Ne sera pas pris davantage en compte tout dossier qui ne respecterait pas les formats demandés et les quantités maximales de texte ou de documents admis.

Les candidats doivent faire attention à :

- un traitement trop scolaire ou encyclopédique,
- une absence de véritable point de vue, d'un "angle" d'attaque,
- ne pas hésiter à prendre éventuellement le risque de partir de ses propres expériences.

Épreuve écrite d'analyse de films

Nombre de copies : 57

Durée de l'épreuve : 3 heures

Coefficient : 1

L'extrait du film proposé cette année était *Tigre et dragon* de Ang Lee, Chine/États-Unis, 2000.

L'épreuve se voulant précisément d'analyse, les correcteurs ont pour consigne de n'accorder aucune prime à l'érudition cinéphilique, sauf en cas d'intégration subtile d'éléments de savoir dans l'analyse de l'extrait. Seuls sont pris en compte l'acuité perceptive, le sens artistique, l'agencement des éléments de la séquence et l'intelligence des moyens de la mise en scène.

Cette épreuve vise à évaluer la capacité des candidats à rendre compte de la singularité et de la dynamique du geste créateur à l'œuvre dans l'extrait de film.

C'est une épreuve d'acuité perceptive, de sensibilité artistique et d'intelligence des moyens de la création cinématographique. Elle ne nécessite aucune érudition particulière, ce n'est pas un test de connaissances ; toutefois le candidat doit pouvoir faire appel, dans son argumentation, à une culture cinématographique bien assimilée. Il est donc demandé aux candidats de montrer en quoi et comment les différents composants visuels

et sonores de l'extrait proposé concourent à donner à la scène son sens, sa forme, sa tonalité, son rythme et sa cohérence esthétique.

Il est rappelé que les candidats doivent faire preuve de :

- originalité dans l'approche et la démarche,
- pertinence dans le propos et l'interprétation,
- rigueur dans l'argumentation,
- engagement personnel dans leur point de vue,
- sens artistique et affirmation de leur subjectivité.

Ils doivent faire attention à :

- une tendance à la compilation du nombre de traits visuels et sonores, sans trop se soucier de dégager leur organisation en une forme,
- une propension à la surinterprétation et à une approche en termes "symboliques",
- un étalage de connaissances scolaires liées à des disciplines comme la linguistique, la sémiologie, la narratologie, etc.
- une trop grande prudence et neutralité.

B. Les épreuves d'admissibilité

L'admissibilité comporte quatre épreuves écrites.

Nombre de candidats : 40

Coefficient global : 6

1. Épreuve écrite d'analyse et d'observation d'un film de long métrage

Durée de la projection : 90 minutes.

Durée de l'épreuve : 90 minutes.

Coefficient : 3.

Le film de l'épreuve était *Voyage à deux*, de Stanley Donen.

Il a été demandé :

- a) Résumez les différentes étapes importantes de ce "Voyage à deux", tourné en 1966.
- b) En combien d'années se déroule ce film, ponctué par des voitures différentes ? Datez les.
- c) Calculez le nombre de moyens de transports utilisés, décrivez-les et si possible donnez leurs marques.
- d) Citez d'autres films du même metteur-en scène.
- e) Avez-vous vu d'autres films avec des "Flash Back" ?

2. Épreuve écrite d'analyse et d'observation à partir de deux extraits de films

Coefficient : 2

• Premier extrait

Extrait du film *A bout de souffle* de Jean-Luc Godard. (*Patricia a dénoncé Michel et vient d'en prévenir, dans l'appartement où ils se planquent*).

- a) Faire un plan de la pièce, avec les positions des meubles principaux, objets importants, accessoires très visibles.
- b) Faire un recensement du nombre de plans différents, avec leurs descriptions. Les axes de caméra.
- c) Noter les costumes des protagonistes, et leurs éventuelles positions dans le décor.
- d) Citer d'autres titres de films de Jean-Luc Godard – le rattacher à une école ou un mouvement.

Durée de l'épreuve : 30 minutes (*hors projection*).

• Deuxième extrait

Extrait du film *Voyage à deux* de Stanley Donen.

- a) Situez les différentes places des personnages dans la station wagon.
- b) Situez les emplacements de caméras.
- c) Décrivez les costumes des personnages.

Durée de l'épreuve : 30 minutes (*hors projection*).

3. Épreuve écrite de classification de photographies :

Coefficient : 0,5

Il s'agit de classer quatorze photos dans un ordre logique en les numérotant au verso.

Durée de l'épreuve : 10 minutes.

4. Épreuve écrite de mémorisation :

Coefficient : 0,5

La crucifixion est un thème qui a inspiré les peintres depuis plusieurs siècles. Exemple : Rubens au 18^{ème}, Delacroix au 19^{ème} et Picasso au 20^{ème} siècle.

Retrouvez chez Picasso la plupart des vingt symboles de la passion, énumérés ci-contre, et numérotez les sur cette reproduction.

Durée de l'épreuve : 20 minutes.

C. L'épreuve d'admission

L'admission comporte une épreuve orale.

Coefficient : 6

Les 17 candidats déclarés admissibles à la suite de la première épreuve sont autorisés à se présenter à l'épreuve d'admission. Il s'agit d'une épreuve orale et publique devant un Jury professionnel. Le candidat est interrogé sur sa culture, ses goûts, ses expériences et ses projets.

Durée de l'épreuve : 30 minutes

ANNEXES

A. Historique des thèmes du dossier personnel d'enquête

CONCOURS GÉNÉRAL

1986	La porte	L'argent	La perspective
1987	L'harmonie	Le commencement	Le poison
1988	Les cheveux	La rupture	La honte
1989	La fête	Les transports	Lieu(x) de culte
1990	La preuve	Le retard	La rumeur
1991	L'écho	Le modèle	Le deuxième
1992	L'empreinte	Le monstre	La vibration
1993	La peau	Le vent	L'intrus
1994	La mosaïque	L'horizon	Le doute
1995	Le déchet	La transparence	La colère
1996	La ligne	Le système	Le sable
1997	Le secret	Le cri	La table
1998	Le pli	La racine	La chute
1999	Le jardin	L'ombre	La spirale
2000	(Le) noir	Le vide	Le parfum
2001	La marche	L'étoffe	L'instrument
2002	La boîte	La feuille	L'unique
2003	Le milieu	La machine	Le reste
2004	L'arme	La vitesse	Le caché
2005	Le papier	La gourmandise	La frontière

CONCOURS INTERNATIONAL

1999	La carte	La clé	Le jouet
2000	La flamme	Le détail	La répétition
2001	Le masque	La poussière	Le bleu
2002	La route	La glace	Le souffle
2003	L'accessoire	La lenteur	Le verre
2004	La copie	La roue	L'oubli
2005	La sortie	La cérémonie	L'étoile

CONCOURS GÉNÉRAL ET CONCOURS INTERNATIONAL

2006	Le blanc	Le chantier	Le second
------	----------	-------------	-----------

B. Liste des films proposés à l'épreuve d'analyse de film du concours général de La fémis

- 1986** : *L'Aurore*, Friedrich-Wilhelm Murnau, 1927.
- 1987** : *Monsieur Klein*, Joseph Losey, 1976.
- 1988** : *L'Argent*, Robert Bresson, 1983.
- 1989** : *Voyage au bout de l'enfer*, Michael Cimino, 1978.
- 1990** : *Nouvelle vague*, Jean-Luc Godard, 1989.
- 1991** : *Gertrud*, Carl Dreyer, 1964.
- 1992** : *Toni*, Jean Renoir, 1934.
- 1993** : *Nuits blanches*, Luchino Visconti, 1957.
- 1994** : *Cinq femmes autour d'Utamaro*, Kenji Mizoguchi, 1946.
- 1995** : *Identification d'une femme*, Michelangelo Antonioni, 1982.
- 1996** : *L'Impératrice rouge*, Josef von Sternberg, 1934.
- 1997** : *Monsieur Verdoux*, Charles Chaplin, 1947.
- 1998** : *Le Val Abraham*, Manuel de Oliveira, 1993.
- 1999** : *Le Grondement de la montagne*, Mikio Naruse, 1954.
- 2000** : *Blade Runner*, Ridley Scott, 1982.
- 2001** : *Good men, good women*, Hou Hsiao Hsien, 1995.
- 2002** : *La captive*, Chantal Akerman, 2000.
- 2003** : *Femme fatale*, Brian de Palma, 2002.
- 2004** : *Viridiana*, Luis Buñuel, 1961.
- 2005** : *Van Gogh*, Maurice Pialat, 1991
- 2006** : *Tigre et dragon*, Ang Lee, 2000.

C. Présidents du jury des concours de 1986 à 2006

1986 : Henri COLPI

1987 : René LALOUX

1988 : Maurice FAILEVIC

1989 : Anne LUTHAUD

1990 : Anne LUTHAUD

1991 : Jack GAJOS

1992 : Jack GAJOS

1993 : Jack GAJOS

1994 : Jean-Jacques BEINEIX

1995 : Christine PASCAL

1996 : Robert ENRICO

1997 : Philippe CARCASSONNE

1998 : Jérôme DESCHAMPS

1999 : Humbert BALSAN

2000 : Otar IOSSELIANI

2001 : Cédric KAHN

2002 : Olivier ASSAYAS

2003 : Benoît JACQUOT

2004 : Romain GOUPIL

2005 : Emmanuèle BERNHEIM

2006 : Pierre CHEVALIER

D. Données statistiques

1. CONDITIONS DE PASSAGE

Concours général 2006

Département	Inscrits	Nombre de candidats 1 ^{ère} partie*	Pré-admissibilité		Admissibilité		Admission		% admis par rapport aux inscrits
			Total minimum (sur 40)	Nombre de candidats	Total minimum (sur 120)	Nombre de candidats	Total minimum (sur 240)	Nombre de candidats	
Réalisation	438	371	28,00	47	78,83	17	177,50	4	0,9%
Scénario	173	148	25,50	40	74,17	14	167,90	6	3,5%
Production	49	38	24,50	16	78,17	10	172,46	6	12,2%
Image	104	90	24,50	26	87,50	11	193,32	6	5,8%
Son	57	47	21,50	15	67,89	10	165,00	6	10,5%
Montage	150	125	24,50	33	80,50	11	182,33	5	4,0%
Décor	22	19	20,50	11	70,50	5	169,86	2	9,1%
TOTAL	993	838		188		78		35	3,5%

* : 155 candidats inscrits (droits payés) ne se sont pas présentés à la 1^{ère} partie.

Concours international 2006

Département	Nombre de candidats	Admissibles	Admis	% admis
Réalisation	18	5	2	11,1%
Image	4	1	-	
Scénario	1	1	-	
Montage	2	2	1	50,0%
TOTAL	25	9	3	12,0%

Concours Filière Distribution-Exploitation 2006

Branches	Nombre de candidats	Admissibles	Admis	% admis
Exploitation	22	10	5	22,7%
Distribution	31	7	3	9,7%
TOTAL	53	17	8	15,1%

Concours Filière Scripte 2006

Filière	Inscrits	Nombre de candidats 1 ^{ère} partie	Pré-admissibilité	Admissibilité	Admis	% admis
Scripte	66	57	40	17	4	6,1%

Admissions des élèves français et étrangers

Année	Nombre d'élèves Admis 4 concours	Concours Général				Concours International	Concours Scripte	Concours Distribution Exploitation	Nombre d'élèves européens et étrangers	% d'élèves européens et étrangers
		Français	Étrangers(*)	Professionnel	Européen					
1986	46	43	3	3				3	6,5 %	
1987	43	38	3	-	2			5	11,6 %	
1988	35	30	3	2	-	2		5	14,3 %	
1989	38	33	1	1	1	3		5	13,1 %	
1990	36	30	3	1	-	3		6	16,6 %	
1991	37	31	3	1	1	2		6	16,2 %	
1992	40	27	2	-	-	7	4	9	22,5 %	
1993	46	41	1	2	-	4	-	5	10,8 %	
1994	35	26	1	2	-	4	4	5	14,2 %	
1995	35	30	-	-	2	3	-	5	14,2 %	
1996	36	27	-	-	2	3	4	5	13,9 %	
1997	36	34	-	-	-	2	-	2	5,5 %	
1998	42	33	1	-	1	3	4	5	11,9 %	
1999	34	29	3	-	1	1	-	5	14,7 %	
2000	36	29	-	-	1	1	5	2	5,5 %	
2001	38	32	-	-	3	3	-	6	15,8 %	
2002	42	33	-	-	1	4	4	5	11,9 %	
2003	46	34	-	2	-	2	-	10	4,3 %	
2004	52	35	-	3	-	3	4	10	5,8 %	
2005	45	37	-	2	2	1	-	7	6,7 %	
2006	52	35	-	1	2	3	4	8	9,6 %	

* Les candidats étrangers hors la Communauté Européenne doivent se présenter au concours international depuis 2001.

- 52 élèves en 2004 : 24 femmes (46%) et 28 hommes (54%). Âge moyen : 23 ans.
- 45 élèves en 2005 : 17 femmes (38%) et 28 hommes (62%). Âge moyen : 24 ans.
- 52 élèves en 2006 : 25 femmes (48%) et 27 hommes (52%). Âge moyen : 23 ans.

2. CURSUS DES ÉLÈVES DU CONCOURS GÉNÉRAL

35 élèves admis au concours 2006 : 21^{ème} promotion 2010
37 élèves admis au concours 2005 : 20^{ème} promotion 2009
35 élèves admis au concours 2004 : 19^{ème} promotion 2008
34 élèves admis au concours 2003 : 18^{ème} promotion 2007
34 élèves admis au concours 2002 : 17^{ème} promotion 2006
35 élèves admis au concours 2001 : 16^{ème} promotion 2005
30 élèves admis au concours 2000 : 15^{ème} promotion 2004

Baccalauréat

Sections	15 ^{ème} promo	16 ^{ème} promo	17 ^{ème} promo	18 ^{ème} promo	19 ^{ème} promo	20 ^{ème} promo	21 ^{ème} promo
Littéraire	49 %	45 %	32 %	53 %	31 %	46 %	46 %
Scientifique	41 %	40 %	53 %	41 %	63 %	43 %	46 %
Eco et sociale	10 %	10 %	15 %	6 %	6 %	11 %	8 %
Technologique	-	5 %	-	-	-	-	-

Niveau d'études (au moment de l'inscription au concours)

Niveau	15 ^{ème} promo	16 ^{ème} promo	17 ^{ème} promo	18 ^{ème} promo	19 ^{ème} promo	20 ^{ème} promo	21 ^{ème} promo
Bac + 2	55 %	63 %	44 %	21 %	40 %	41 %	35 %
Bac + 3	21 %	26 %	32 %	32 %	20 %	27 %	26 %
Bac + 4	17 %	11 %	24 %	26 %	31 %	19 %	26 %
Bac + 5	7 %	0 %	0 %	21 %	9 %	13 %	13 %

Universités et Écoles spécialisées

Universités	16 ^{ème} promo		17 ^{ème} promo		18 ^{ème} promo		19 ^{ème} promo		20 ^{ème} promo		21 ^{ème} promo	
	Nombre élèves	%										
Arts du spectacle	11	31	6	18	16	47	9	25	9	25	13	38
Lettres	5	14	6	18	3	9	3	9	3	8	5	15
Droit	2	6	1	3					1	3		
Histoire	1	3	1	3	3	9			2	6	1	3
Philosophie	1	3			2	6	1	3	2	6	2	6
Information et communication			1	3					2	6		
Archéologie (licence Guist'hau)							3	9				
Sociologie / Psycho									2	6		
Sciences de la matière et de la vie			2	5								
Commerce / Économie			1	3			1	3	2	6		
Sciences et techniques / Maths							3	9			1	3
Image et son							1	3				
Anglais			1	3								
TOTAL	20	57	19	56	24	71	21	61	23	66	22	65

Écoles spécialisées	16 ^{ème} promo		17 ^{ème} promo		18 ^{ème} promo		19 ^{ème} promo		20 ^{ème} promo		21 ^{ème} promo	
	Nombre élèves	%										
Ciné Sup Lycée Guist'hau	3	8	7	21			4	11	3	8	2	6
Écoles cinéma privées	1	3			1	3			1	3	1	3
École photo					1	3						
B.T. S. A.V.	5	14	3	8	3	9	2	5	4	11	6	17
Architecture									2	6		
Écoles de commerce (HEC, ESSEC...)	2	6			3	9	1	3	1	3	1	3
École Boulle	1	3										
Instituts d'Étude Politique			2	6	1	3			1	3	1	3
Ingénieur			1	3	1	3	1	3				
DNS arts appliqués	1	3					1	3			1	3
Métiers de la communication	1	3					1	3				
Écoles d'arts et de techniques	1	3	2	6			1	3				
TOTAL	15	43	15	44	10	29	11	31	12	34	12	35

Note : un élève de la 21^{ème} promotion, deux élèves de la 20^{ème} promotion et trois élèves de la 19^{ème} promotion étaient des candidats professionnels. Ils ne sont pas inclus dans les tableaux ci-dessus.

3. PROFIL DES ÉLÈVES DU CURSUS PRINCIPAL* DE LA FÉMIS

Année	Nombre d'élèves	Sexe		Âge			Origine			Inscription		
		Hommes	Femmes	20-22	23-24	25-27	Paris	province	étranger*	1 ^{ère}	2 ^{ème}	3 ^{ème}
1986	46	17	29	7	22	17	38	5	3	26	10	10
1987	43	22	21	6	30	7	30	8	5	26	14	3
1988	33	16	17	5	18	10	21	9	3	19	12	2
1989	36	13	23	8	25	3	24	9	3	22	12	2
1990	33	12	21	4	21	8	26	6	1	21	10	2
1991	35	21	14	9	18	8	24	11	0	22	9	4
1992	29	15	14	7	12	10	19	10	0	17	9	3
1993	42	21	21	9	27	6	29	12	1	23	18	1
1994	27	16	11	7	14	6	20	7	0	15	9	2
1995	32	16	16	10	13	9	26	6	0	22	8	2
1996	29	18	11	6	17	6	25	4	0	17	11	1
1997	34	20	14	4	25	5	22	12	0	21	10	3
1998	35	17	18	4	20	11	23	12	0	19	11	5
1999	33	21	12	9	16	8	25	7	1	20	10	3
2000	30	16	14	7	18	5	19	10	1	19	8	3
2001	35	20	15	13	15	7	18	14	3	27	6	2
2002	34	20	14	14	14	6	25	8	1	19	15	0
2003	34	20	14	9	15	10	24	11	-	19	10	5
2004	35	21	14	17	9	9	18	17	-	23	9	3
2005	38	26	12	10	12	16	22	13	3	18	17	3
2006	38	23	15	17	9	12	20	13	5	24	8	6

*A partir de 2005, les élèves issus du concours international sont inclus dans ce tableau.

4. NOMBRE D'ÉLÈVES PAR DÉPARTEMENT DE 1986 À 2006

Année	Département							Total
	Réalisation	Scénario	Production	Image	Son	Montage	Décor	
1986	17	9	5	5	2	6	2	46
1987	9	8	6	7	4	6	3	43
1988	8	5	5	4	4	4	2	32
1989	8	4	5	6	4	5	4	36
1990	6	5	6	6	4	5	1	33
1991	7	5	6	7	4	4	2	35
1992	5	3	6	5	4	4	2	29
1993	5	9	8	6	6	6	2	42
1994	5	4	4	5	3	4	2	27
1995	5	5	4	5	5	6	2	32
1996	5	5	4	5	4	4	2	29
1997	5	5	5	5	6	6	2	34
1998	5	8	5	5	5	5	2	35
1999	5	7	5	4	4	5	3	33
2000	5	6	5	4	5	5	1	31
2001	6	6	6	6	6	6	2	38
2002	6	6	6	6	6	6	2	38
2003	6	6	6	6	4	6	2	36
2004	6	6	6	6	6	6	2	38
2005	6	6	6	6	6	6	2	38
2006	6	6	6	6	6	6	2	38

5. PROFIL DES ÉLÈVES DE LA FILIÈRE DISTRIBUTION-EXPLOITATION

	2003	2004	2005	2006
Age moyen	21	23	25	23
Homme	6	4	2	4
Femme	4	6	5	4

Niveau d'études

Bac + 3	-	3	1	4
Bac + 4	5	4	4	4
Bac + 5	5	3	2	-

Sections du Bac

ES	5	4	1	1
L	3	3	3	4
S	2	3	3	3

Type de diplôme

Art et spectacle	2	4	1	5
Droit	1	2	2	1
Gestion culturelle	2	1	1	1
Lettres/langues	1	1	1	-
Communication	1	1	-	1
École commerce	-	1	1	-
Sciences Po	3	-	1	-